

Formation : Habilitation mécanique M2

Personnes concernées

- Personnel devant encadrer du personnel amené à intervenir seul en milieu industriel sur des ouvrages présentant des risques mécaniques et/ou thermodynamiques (chargé d'intervention).

Objectif

- ✓ Faire appliquer les mesures de prévention relatives aux risques mécaniques et thermodynamiques lors des interventions.
- ✓ Organiser les interventions sur tous les ouvrages mécaniques en respectant les prescriptions de sécurité collectives et individuelles liées à l'activité.

Parcours pédagogique

Présentation de l'équipe, des stagiaires et des objectifs de la formation.

1 - Introduction

- ✓ Définitions (danger, risque, accident, incident, situation dangereuse...),
- ✓ Principes généraux de la prévention,
- ✓ Les statistiques des accidents du travail.

2 - Dangers et risques mécaniques et thermodynamiques :

- ✓ Ecrasement
- ✓ Chocs
- ✓ Bruit
- ✓ Vibrations
- ✓ Brûlures
- ✓ Rayonnements infrarouges
- ✓ Projections...



Durée : 1.50 journées
(10.5 heures)

En présentiel

Pré requis

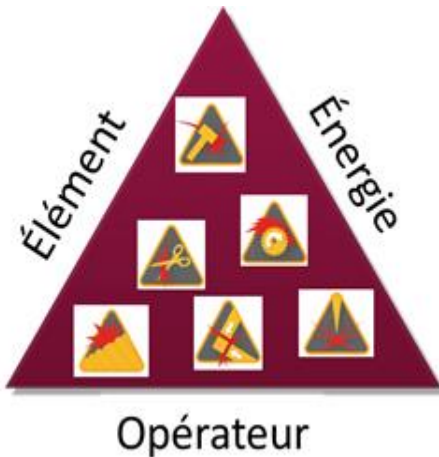
Néant

L'accessibilité à la formation pour les personnes en situation de handicap est étudiée en amont selon les informations fournies.

Méthode pédagogique

Méthodes inductives, participatives et directives alternées en fonction de la réactivité du groupe et des questions posées

Echange d'expérience favorisant la prise de conscience de l'utilité de l'analyse des risques notamment dans le cadre de l'interactivité.



Durée : 1.50 journées
(10.5 heures)

En présentiel

Moyens pédagogiques

Vidéoprojecteur,

Tableau blanc,

Salle de formation de dimensions adaptées au nombre de stagiaires,

Un support de cours est remis en fin de formation.

Parcours pédagogique

3 - Prévention des risques :

- ✓ La signalisation, la consignation,
- ✓ Les régimes d'interventions,
- ✓ Les mesures de protections collectives et individuelles.

4 - Contexte réglementaire :

- ✓ Le plan de prévention,
- ✓ Articles du code du travail applicables,
- ✓ Le droit d'alerte et de retrait,
- ✓ Les responsabilités pénales.

5 - Rôle de l'intervenant :

- ✓ Les titres d'habilitations en mécanique,
- ✓ Rôle et responsabilité du mécanicien habilité,
- ✓ Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident.

6 - Organisation de la prévention lors des interventions :

- ✓ Le plan de prévention,
- ✓ L'autorisation de travail,
- ✓ Les consignes et modes opératoires.

7 - Etude de cas « préparation d'une intervention mécanique » :

- ✓ Rédaction du mode opératoire,
- ✓ Analyse de risques,
- ✓ Définition des mesures de prévention.

8 - Contrôle des connaissances :

- ✓ Validation des connaissances acquises (Questionnaire à choix multiple)

Attestation de formation délivrée en fin de formation

La formation est dispensée par des formateurs assurant des missions techniques auprès des entreprises et formés régulièrement.